

## Communiqué de presse

### Code de la route :

### La Ville de Colmar propose un atelier de révision aux seniors

Sur proposition du Conseil des Sages et en partenariat avec l'auto-école Larger, la Ville de Colmar proposera un atelier de sensibilisation au code de la route à l'attention des seniors colmariens. Au programme : mise à jour des connaissances et apprentissage des nouvelles règles.

Cet atelier se tiendra en présence de Jeanne Beaume, présidente du Conseil des Sages de Colmar, et de Béatrice Erhard, conseillère municipale déléguée :

**Mardi 10 octobre 15h – 17h**

**Salle des familles – place du Capitaine Dreyfus – Colmar**

*Entrée gratuite*

*Les journalistes sont cordialement invités à participer à l'opération.*

La bonne maîtrise du code de la route représente un véritable enjeu d'intégration sociale pour les personnes âgées qui souhaitent naturellement garder leur autonomie le plus longtemps possible et notamment leur liberté de mouvement.

A l'automne 2014, conformément aux engagements pris pendant la dernière campagne électorale, la Ville de Colmar a installé un « Conseil des Sages ». Cette instance consultative de réflexion, de conseil et de proposition, a pour objectif d'ouvrir le dialogue avec les seniors sur tous les sujets concernant la ville, ainsi que de permettre une meilleure prise en compte de leurs besoins particuliers.

Pour faire partie du Conseil des Sages, il faut résider à Colmar et être âgé de 65 ans ou plus. Cet engagement se fait à titre volontaire et individuel.

Le Conseil des Sages est composé de 49 membres. Il a élu en 2015 et réélu en 2017 Jeanne Beaume à sa présidence.

### Contact presse :

**Delphine Sivignon**

+33 (0)3 69 99 56 21

+33 (0)6 99 02 64 33

[delphine.sivignon@colmar.fr](mailto:delphine.sivignon@colmar.fr)